

En 2013, Sénart aura sa clinique

Le 1^{er} janvier 2013, Sénart pourra profiter du confort, de l'expertise et de la qualité de service des cliniques Saint-Jean - L'Ermitage réunis dans un même et unique lieu. Retour sur un déménagement qui va changer le paysage hospitalier de la région melunaise.



Les travaux ne débuteront qu'en janvier 2011 mais les architectes de la future clinique de Sénart ont déjà dessiné les traits du bâtiment qui regroupera l'activité des cliniques Saint-Jean et Ermitage (plan ICADE)

A l'agglomération melunaise les mouchoirs et à Sénart la joie et le sourire. Les derniers jours de janvier ont été l'occasion pour la ville nouvelle d'exaucer un vœu improbable : signer l'arrivée d'un établissement de santé sur ses terres. La clinique concernée est en fait celles de l'Ermitage à Dammarie-les-Lys et Saint-Jean à Melun. En 2005, la clinique Saint-Jean avait racheté l'Ermitage : "Nous savions que pour survivre il fallait grossir. Le propriétaire de l'Ermitage vendant, nous l'avons acheté" rappelle le D^r Philippe Cosson, PDG de la clinique.

Obligation

Une fusion qui doit conduire à la création d'un seul et unique site d'accueil des patients d'autant que les murs de la clinique de l'Ermitage n'appartiennent pas à la clinique. "Nous sommes dans l'obligation de quitter les lieux pour le 31 décembre 2012" explique Philippe Cosson. Pour cela, la clinique avait d'abord investi dans un terrain à la Rochette : "Cet investissement s'est avéré être un mauvais choix. Nous avons des difficultés d'aménagement sur un terrain

boisé, adossé à la forêt de Fontainebleau et sur un accès difficile avec la D306 particulièrement chargée" explique Marie-Paule Gaillard, directrice générale de la clinique.

250 lits

Des difficultés qui ont obligé l'équipe de direction constituée de 40 praticiens/cadres à revoir leur copie en juillet 2009 afin de trouver un nouveau site pour accueillir leur clinique. La réactivité de l'EPA Sénart et la disponibilité des terrains ont ainsi permis aux différents acteurs de tomber d'accord et de finaliser la future arrivée de la clinique sur 6 hectares dans la ZAC du levant à l'emplacement de l'ancien Jardiland, à Lieusaint. "Nous allons pouvoir construire une clinique de 18.000 m² avec 250 lits et 400 places de parking" précise Marie-Paul Gaillard. Un dernier point non négligeable quand on voit la difficulté des patients à trouver une place pour se garer à Saint-Jean actuellement. Un espace au potentiel encore loin d'être épuisé avant même d'être en chantier puisqu'une option sur les 5 hectares voisins au terrain acquis a été signée.

Un déménagement qui n'a pas été choisi sans réflexion : "Nous avons procédé à une étude pour savoir d'où venaient nos patients et plus de 70% viennent de Melun et Sénart" explique Marie-Paule Gaillard. "Avec les accès autoroutiers, nous ne sommes qu'à huit minutes du site actuel et pour les Melunais qui utilisent le bus, le Tzen qui reliera Melun à Sénart devrait être en service en 2015" ajoute le D^r Philippe Cosson.

Sénart - Melun

Pour Sénart, la concrétisation de ce projet sonne comme le doux chant de la victoire et de la reconnaissance : "Je suis heureux de cette arrivée car cela prouve que tous les efforts d'attractivité sont entrain de payer auprès des investisseurs privés. C'est une grande nouvelle pour Sénart" confie Michel Bisson président de l'EPA Sénart et maire de Lieusaint. Une joie qui s'accompagne de la satisfaction d'un rapprochement certain entre la ville nouvelle et Melun : "Cette future arrivée de la clinique entre dans une logique de partenariat entre Sénart et Melun-Val de Seine. D'un

point de vue santé, il faut prévoir cette action dans la globalité et elle fait un bond sur le territoire de Melun et Sénart". Un rapprochement qui fait la joie de Sénart qui accueille des investisseurs heureux d'avoir trouvé un site plus

adapté à leur besoin pour construire leur clinique mais qui va tout de même toucher Melun-Val de Seine qui voit partir chez leur voisin deux cliniques alors que son hôpital doit être construit pour 2014. L'occasion peut-être d'un rap-

prochement entre l'hôpital et les cliniques Saint-Jean et l'Ermitage pour être complémentaire ? En attendant, le paysage hospitalier de Melun-Val de Seine va connaître un sacré coup de bistouri.

Sébastien LATTANZIO



Marie-Paule Gaillard, directrice générale des cliniques Saint-Jean et Ermitage, présente le terrain de la future clinique

Une clinique écolo

Avec son implantation sur Sénart, la clinique Saint-Jean et L'Ermitage va devoir suivre des règles dans la conception de son projet car l'EPA et le Syndicat d'Agglomération Nouvelle de Sénart seront particulièrement attentifs à cet aspect de la construction pour le respect

du développement durable : « Notre projet se veut développement durable au possible. Nous sommes actuellement en discussion avec Natexis pour récupérer leur chaudière et leur eau chaude » explique le D^r Philippe Cosson, P-DG de la clinique Saint-L'Ermitage.

Terrain à vendre

« A vendre beau terrain avec un hectare au sol et 11.000 m² de bâti » voici l'annonce passée par le D^r Philippe Cosson, P-DG de la clinique Saint-Jean et Ermitage. Avec la future installation de la clinique à Lieusaint les dirigeants de la clinique vont devoir surveiller l'avancée des travaux de la clinique tout en trouvant des acquéreurs pour les locaux de la clinique Saint-Jean et pour le terrain de six hectares dont quatre sont utilisables, acquis à la Rochette. « Concernant le terrain de la Rochette, nous cherchons

juste à rentrer dans nos frais » précise Philippe Cosson.

Pour la clinique Saint-Jean, deux pistes sont envisagées par la direction de la clinique : « Cela peut faire l'objet d'un projet immobilier pour des résidences ou autres formes d'habitat. Sinon, nous pensons que le bâtiment peut être réhabilité pour le transformer en logement pour le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) ».

Le terrain sera libre à compter du 1^{er} janvier 2013.

Les activités et effectifs des cliniques Saint-Jean et l'Ermitage

37 spécialités médicales (cancérologie, cardiologie, chirurgie générale, pédiatrie, etc...), 40 praticiens actionnaires, 70 praticiens libéraux, 320 employés salariés, 900 accouche-

ments, 3.900 séances de chimiothérapie, 5.000 urgences "spontanée", 8.500 hospitalisations, 14.200 actes réalisés en ambulatoire (activité dite hôpital de jour : entrée et sortie le jour même)

Future clinique - 12 salles d'opération, 250 lits, 400 places de parking, 18.000 m² sur 5 niveaux, 47.000.000 € d'investissement. (sources : direction clinique Saint-Jean-L'Ermitage février 2010)

Soins non programmés

En 2009, les cliniques de Saint-Jean et L'Ermitage ont réalisé 5000 urgences «spontanées».

Pour faire face à cet acte plutôt destiné aux établissements la direction a préféré être prévoyante pour recevoir les futurs patients dans les meilleures conditions dans la nouvelle clinique : «Pour accueillir les patients pour des soins non programmés il y aura

une amplitude horaire de 8 heures à 20 heures et nous passerons de 150 m² à 700 m² d'espace réservé à cet effet» confie Marie-Paule Gaillard.

Il faut dire qu'avec 114.000 Sénartais et plus de 14 millions de visiteurs au Carré-Sénart les «urgences» ne devraient malheureusement pas manquer.

L'hôpital de Melun public-privé prévu pour ouvrir en 2014

Après de multiples allers-retours avec les autorités de santé régionales le projet de nouvel hôpital de 600 lits à Melun est prêt avec une formule publique-privée, qui associe la clinique melunaise des Fontaines. L'autorisation a été donnée pour lancer les « études lourdes » pour environ trois millions d'euros. Les quatre groupements d'entreprises candidats ont été auditionnés, le choix sera prononcé en mai et les travaux devraient débuter fin 2010. Il

reste cependant un dernier feu vert à donner au niveau ministériel, avec des reports de décision qui sont jugés incompréhensibles par les élus du secteur qui multiplient les interventions. Ce futur hôpital de référence sera construit au nord de l'actuelle rocade de Melun, en plein accord avec les institutions de Sénart. Il s'agit bien, en effet, de répondre aux besoins de quelque 300.000 habitants des deux agglomérations de Melun et Sénart.